

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 03753

Numéro SIREN : 820 629 707

Nom ou dénomination : 3840

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2022 sous le numéro de dépôt 1907

1907

ACTIF	Montant brut	Amortissements	31/12/2020	31/12/2019
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	587 972		587 972	587 972
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	587 972		587 972	587 972

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

08 FEV. 2022

Matières premières, en cours				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				1 715
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	60 866		60 866	44 776
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	60 866		60 866	46 491
TOTAL GENERAL ACTIF	648 839		648 839	634 463

PASSIF		31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel		1 000	1 000
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		100	100
Réserves réglementées			
Autres réserves, dont achat d'œuvres d'artistes vivants		187 134	65 884
Report à nouveau			59 682
Résultat de l'exercice		65 525	61 570
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		253 759	188 236
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes assimilées		350 471	403 584
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Autres dettes, dont comptes courants d'associés	41 017	44 609	42 644
Produits constatés d'avance			
DETTES		395 080	446 228
TOTAL GENERAL PASSIF		648 839	634 463

CERTIFIÉ CONFORMÉ

RESULTAT COMPTABLE	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits	98 310	97 339
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	98 310	97 339
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières et approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres charges externes crédit bail mobilier		
Autres charges externes crédit bail immobilier	95	3 990
Impôts, taxes et versements assimilés, dont CFE et CVAE	6 725	6 631
Rémunérations du personnel		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Autres charges, dont provisions fiscales implantations étranger		1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 820	10 622
RESULTAT D'EXPLOITATION	91 490	86 717
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Charges financières	7 367	8 086
Charges exceptionnelles		
dont amort.souscript. PME innovantes		
dont amort.exception. construct.nouvelles		
Impôts sur les bénéfices	18 598	17 061
BENEFICE ou PERTE	65 525	61 570
RESULTAT FISCAL	Résultat comptable	65 525
REINTEGRATIONS		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Divers, intérêts Cptes-cts	écart sur OPCVM	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		
dont part loyers dispensés de réintégration		
Charges afférentes du régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime		
Résultat fiscal régime optionnel de taxation au tonnage des ent. de transport maritime		
Produits afférents du régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime		
DEDUCTIONS		
Entreprise nouvelle	Zones franche urb.	
Restruct. Défense	Rep. ent. Difficult.	
Entreprise innovante	Bass. empl. à redyn.	
Divers, dont "Outre mer"	Revitalisation rurale	
ZFANG	Créances sur déficit	
Zone dévelop. prioritaire	Déduction except.	
Art 39 decies B	Bass. urbain dynam.	
Art 39 decies D	Art 39 decies A	
Art 39 decies F	Art 39 decies C	
Art 39 decies G	Simul. de conduite	
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits	BENEFICE ou PERTE	65 525

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice 2020 sont présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs futures sont susceptibles de différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achats et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations sont exclus du coût de revient des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Logiciels	1 an L	1 an L
Constructions (décomposées)	10 à 40 ans L	10 à 40 ans L
Installations techniques, mat. Outillage	3 à 8 ans L/D	3 à 8 ans L/D
Installations générales agencements, Aménagements	10 ans L	10 ans L
Matériel de transport	3 à 5 ans L/D	3 à 5 ans L/D
Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans L/D	3 à 4 ans L/D
Mobilier	5 à 10 ans L	5 à 10 ans L

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les actifs financiers sont essentiellement constitués par :

- Les titres de participation :

Les titres de participation correspondent aux titres des filiales détenus par la Société. Ces entités sont présentées dans le tableau des filiales et participations.

La valeur brute des titres de participation est constituée du coût d'achat de ces titres. Les frais d'acquisition sont pris en charge l'année où ils interviennent. A chaque clôture, une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute des titres est supérieure à l'estimation de la valeur d'utilité des titres concernés. Cette estimation est calculée sur la base d'informations prévisionnelles, des perspectives d'avenir et des rendements futurs des sociétés détenues.

- Les dépôts et cautionnements.

Les autres immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie liés à la location des locaux.

STOCKS

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués suivant la méthode du coût d'acquisition. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés suivant les situations de travaux établies par l'entreprise.

Chaque catégorie de stocks fait l'objet d'un examen détaillé portant à la fois sur les volumes et la qualité des stocks et, si nécessaire, des dépréciations sont constituées pour tenir compte des risques de non utilisation, de péremption.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas et sont dépréciées en fonction du risque évalué.

Lorsqu'elles sont libellées en devises étrangères, les créances font l'objet d'une évaluation au cours de clôture par la constatation d'un écart de conversion. La position de change fait l'objet d'une dépréciation.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

DETTES

Les dettes sont évaluées à leur montant nominal.

Lorsqu'elles sont libellées en devises étrangères, les dettes font l'objet d'une évaluation au cours de clôture par la constatation d'un écart de conversion. La position de change fait l'objet d'une dépréciation.

METHODE DE PRESENTATION DES CHARGES A PAYER ET COMPTES COURANTS

Les charges à payer sont rattachées aux postes auxquels elles se rapportent. Les comptes d'associés figurent dans les dettes financières diverses.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles sont constituées par des charges financières, des abonnements, des loyers, des primes d'assurances et par des redevances dont une partie est payée d'avance.

CREDIT D'IMPOT

Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être imputé sur le montant de l'impôt sur les sociétés.

Ce crédit d'impôt est comptabilisé dans le poste "compte d'intégration fiscale".

DISPONIBILITES

Les disponibilités sont composées de liquidités sur des comptes courants bancaires, de valeurs mobilières de placement, de dépôts à terme.

COVID 19

La crise sanitaire liée au coronavirus début 2020 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. En conséquence cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1^{er} janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité de l'exploitation. La situation demeure évolutive et volatile à ce jour. IL est donc difficile d'en estimer les impacts financiers sur notre activité pour l'année en cours.

Immobilisations - Amortissements - Plus et moins- values

IMMOBILISATIONS					
Actif immobilisé	Valeur brute début d'exerc.	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluation légale
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains	587 972			587 972	
Constructions					
Installations techniques, mat., outillage					
Installations générales, agencés divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL	587 972			587 972	

AMORTISSEMENTS				
Immobilisations amortissables	Montant début d'exerc.	Augmentations dotations	Diminutions sorties	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL				

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES					Plus ou moins-values		
Immobilisation: cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	19%	Long terme 15 ou 12,8%	0%

Ce tableau est détaillé dans l'état 2033C de la liasse fiscale.

TOTAL	
Plus-values taxables à 19%	Régularisations
TOTAL	

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES-DEFICITS

RELEVÉ DES PROVISIONS	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
-----------------------	--------------------------	-------------------------	----------------------	------------------------

Provisions réglementées amortissts dérogatoires
Dont majorations exceptionnelles de 30 %
Autres provisions réglementées
Provisions pour risques et charges
Provisions dépréciation immobilisations
Provisions dépréciation stocks et en cours
Provisions dépréc. clients et comptes rattachés
Autres provisions pour dépréciation

TOTAL

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	Mouvements affectant la provision Dotations	Reprises	PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES pour l'assiette de l'impôt
-----------------------------	--	----------	---

Immobilis. incorporelles
Terrains
Constructions
Installations techniques
Installations générales
Matériel de transport
Autres immob. corporelles

Indemnités pour congés à payer

Ce tableau est détaillé dans l'état 2033D de la liasse fiscale.

TOTAL

TOTAL A REPORTER

DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent
Déficits transférés de plein droit (article 209-II du CGI)
Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés
Déficits reportables
Déficits de l'exercice
Total des déficits restant à reporter

DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives
Dont Mt déductible des cotisations facultatives
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant
Dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS
Montant de la TVA collectée
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt pour l'entreprise donatrice (art.238bis-4 du CGI)
Montant investisst qui a donné lieu à amortissement exception.chez l'entreprise investisseur (art.217 octies)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 715		1 715
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	1 715		1 715

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	52	52		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	403 532	403 532		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 627	1 627		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	41 017	41 017		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	446 228	446 228		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exercice
 Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
AUTRES DETTES				
45580000	ASSOCIES C/CT INTERE	534,37	534,37	
TOTAL AUTRES DETTES		534,37	534,37	
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
51810000	INTERETS COURUS A PA	52,12	52,12	
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		52,12	52,12	
TOTAL CHARGES A PAYER		586,49	586,49	

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F

2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.T.)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 8 2 0 6 2 9 7 0 7 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3840

ADRESSE (voie) 30 rue de l'Egalité

CODE POSTAL 95230 VILLE SOISY SOUS MONTMORENCY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	99
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination 9173-3840
N° SIREN (si société établie en France) 000000000 % de détention 99.00 Nb de parts ou actions 99
Adresse : N° 1655 Voie RUE DE BEAUHAMOIS
Code Postal H4N1J Commune MONTREAL - QUEBEC Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays FRA

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					

Montant pris en charge ds exerc.

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	18 921
INTERETS D'EMPRUNTS NON ECHUS	18 921
TOTAL	18 921

3840

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 30, rue de l'Egalité – 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY
820.629.707 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt et un et le dix juin à neuf heures,

Les associés de la SAS 3840, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à Soisy sous Montmorency, 30 rue de l'Egalité, sur convocation du Président.

SONT PRESENTS :

- Mr Bruno FAYOLLE
Associée, propriétaire de 1 part
 - La société 9173-3840 Québec Inc
Associée, propriétaire de 99 parts
- Total des parts des associées présentes ou
Représentées 100 parts

Les associés présents et représentés possèdent ensemble 100 actions, soit plus de la moitié des parts composant le capital social ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

M. Bruno Fayolle, Président associé, préside l'assemblée.

Sont déposés sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Le rapport de gestion ;
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

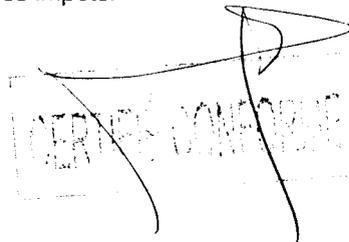
- Lecture du rapport d'ensemble sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Quitus au gérant ;
- Affectation et répartition des résultats.

Lecture est donnée du rapport de la gérance. Après discussion et échange de vues, les associés mettent aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve le rapport de gestion et lesdits comptes tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice après impôts de 65.524 €.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge de cette nature visée à l'article 39-4 du Code général des impôts.



Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée donne au Président, Mr Bruno FAYOLLE, quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 65.524 € comme suit :

- Dotation du compte « autres réserves » pour 65.524 €

Le compte « autres réserves » s'élèvera ainsi à la somme de 252.658 € contre 187.134 € précédemment.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende pour les trois précédents exercices

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

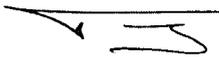
QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention que se sont poursuivies les conventions suivantes :

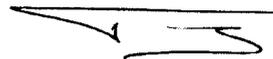
- Compte courant débiteur avec Mr Bruno FAYOLLE pour un montant de 40.948,60 € à la clôture de l'exercice 2020.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les associées présentes.

L'associée
9173-3840 Québec Inc



Le Président
Bruno FAYOLLE



3840

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 30, rue de l'Egalité – 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY
820.629.707 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Chers Associés,

Nous sommes réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et vous rendre compte de l'activité de la société pendant ledit exercice, et ce, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Nous vous présentons par conséquent le rapport sur :

- la gestion,
- les opérations,
- la marche des affaires sociales,

pendant l'exercice considéré.

Nous vous indiquerons en même temps les résultats de l'activité sociale et généralement le sens et la portée des résolutions mises à notre ordre du jour, qui est le suivant :

- Rapport de gestion sur la situation et l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et approbation de ce rapport.
- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice, quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses,
- Pouvoirs à donner.

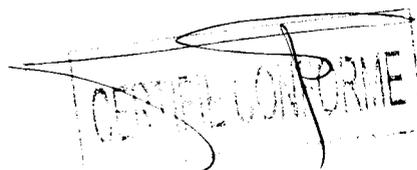
Les comptes que nous vous présentons revêtent les caractéristiques suivantes :

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

TOTAL BILAN	648.838€
BENEFICE	65.524 €

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du présent exercice s'est élevé à 98.309 € contre 97.338€ sur l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation représentent un montant de 6.819€ € contre 10.621 € pour le précédent exercice.



Le compte de résultat se présente donc comme suit :

Produits d'exploitation	98.309 €
Charges d'exploitation	6.819 €
Produits financiers	0 €
Charges financières	7.367 €
Produits exceptionnels	néant
Charges exceptionnelles	néant
Impôts sur les bénéfices	18.598 €
Ce qui donne un résultat net comptable de ...	65.524 €

A la suite de ces explications, nous vous demandons de statuer sur le bilan et le compte de résultat qui vous ont été communiqués dans les délais légaux par les soins de la gérance, et de décider de l'affectation des résultats de l'exercice.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 65.524 € comme suit :

- Dotation du compte « autres réserves » pour 65.524 €

Le compte « autres réserves » s'élèvera ainsi à la somme de 252.658 € contre 187.134 € précédemment.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende pour les trois précédents exercices

PERSPECTIVES D'AVENIR – COVID 19

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité pour l'année en cours.

**INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS
OU DES CLIENTS**

Conformément aux dispositions des articles. L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance ci-après le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice 2020 :

Exercice 2020

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu												
	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j et+)	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j et +)
A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées TTC en K€												
% du montant total des achats TTC de l'exercice							_____					
% du chiffre d'affaires de l'exercice												
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues en K€												
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - <u>c. com.</u> art. L. 441-												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : X Délais légaux :					Délais contractuels : X Délais légaux :						

Le Président
Bruno FAYOLLE

